

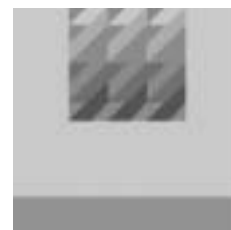
Vitodens 100

Type WB1

Chaudière murale gaz simple service

Chaudière murale gaz double service

à régulation pour marche à température d'eau constante



Vitodens 100



Conseils de sécurité



Ce signe "Attention" précède toutes les remarques importantes concernant la sécurité.

Prière de les respecter scrupuleusement afin d'éviter tout risque et tout dommage pour les personnes et les biens.

Conduite de la chaudière

Lire attentivement cette notice d'utilisation. De plus, votre installateur vous expliquera la marche et la conduite de l'installation.

Remarque importante !

Les dommages consécutifs à un non-respect des notices d'utilisation ne sont pas couverts par notre garantie.

En cas de danger

- Couper immédiatement l'alimentation électrique, au porte-fusible du tableau électrique, par exemple, (sauf en cas d'odeur de gaz)
et
- Fermer la vanne d'arrêt de gaz
- Employer un extincteur adapté en cas d'incendie (Extincteur poudre ABC)

En outre en cas d'odeur de gaz

- Ne pas fumer ! Éviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manoeuvre d'interrupteurs électriques, par exemple)
- Ouvrir les fenêtres et les portes (même en cas d'odeur de gaz de combustion)
- Prévenir le chauffagiste depuis l'extérieur du bâtiment
- Se conformer aux consignes de sécurité de Gaz de France.

Travaux sur l'appareil

Les travaux de montage, de première mise en service, d'entretien et de réparation devront être **impérativement effectués par du personnel qualifié** (installateurs/chauffagistes).

- Couper l'alimentation électrique avant de commencer l'intervention sur l'appareil/l'installation de chauffage et la bloquer pour interdire tout rétablissement.
- Fermer la vanne d'arrêt gaz et la bloquer pour empêcher toute réouverture intempestive.

Conditions à remplir par le local chauffé

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus, par exemple, dans les bombes aérosol, les peintures, les solvants et les nettoyants)
- Pas de poussière abondante
- Pas d'humidité de l'air élevée en permanence
- Hors gel
- Température ambiante maximale : 35°C
- Bien ventiler et ne pas obturer les ouvertures d'arrivée d'air (si celles-ci existent).

	Conseils de sécurité	2
Ce qu'il faut savoir	Première information	4
	Votre Vitodens 100	4
Notice abrégée	Commandes immédiates	5
	Les principaux organes de commande	5
	Votre installation de chauffage a été préréglée	6
	Sélectionner le programme de fonctionnement (hiver, été)	6
	Modifier la température ambiante	6
Notice complémentaire	Enclencher et arrêter l'installation	7
	Première mise en service et remise en service de l'installation de chauffage	7
	Mise hors service de l'installation de chauffage	7
	Si vous partez en vacances	8
	Régler une marche économe en énergie pour la durée des vacances	8
	Autres réglages	9
	Modifier la température d'eau de chauffage	9
	Modifier la température d'eau chaude sanitaire	9
	Activer et neutraliser la fonction confort	9
Commutateur de marche provisoire	Commutateur de marche provisoire	10
Informations	Que faire, si	11
	Diagnostic et élimination des défauts	11
	Remarques concernant l'entretien	12
	Conseils pour économiser l'énergie	13
	Déclaration de conformité	14
	Index	15
	Vue d'ensemble des organes de commande et d'affichage	15
	Index	16

Votre Vitodens 100

Prière de faire cocher (☒) le paragraphe correspondant par votre chauffagiste.

Vitodens 100 sans ballon d'eau chaude sanitaire associé (chaudière simple service)

La régulation enclenche la chaudière et les locaux sont alimentés en chaleur.

Vitodens 100 avec ballon d'eau chaude sanitaire associé (chaudière simple service)

La production d'eau chaude sanitaire a priorité sur le chauffage. Lorsque la production d'eau chaude sanitaire est terminée, la régulation passe automatiquement en régime chauffage.

Vitodens 100 à échangeur de chaleur intégré pour production d'eau chaude sanitaire instantanée (chaudière double service)

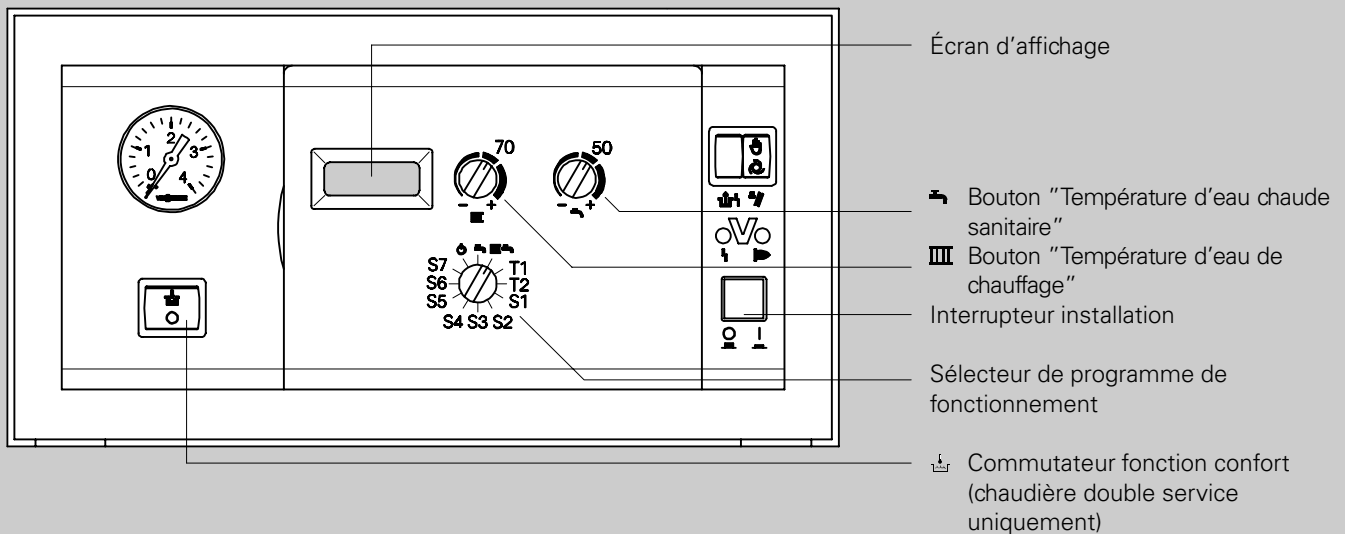
La production d'eau chaude sanitaire a priorité sur le chauffage. La fonction confort garantit une disponibilité immédiate de l'eau chaude par l'échangeur de chaleur. Si l'échangeur de chaleur est en attente et qu'il n'y a pas de soutirage d'eau chaude, la régulation passe automatiquement en régime chauffage.

Les principaux organes de commande

Vous avez la possibilité d'effectuer les principaux réglages de votre installation de chauffage sur la régulation.

*La régulation se trouve derrière un cache en façade de la chaudière.
Le cache de la régulation s'ouvre par une légère pression dans la partie supérieure et devra être impérativement refermé après la manoeuvre (protection contre les projections d'eau).*

Régulation équipant la chaudière



Appareil de réglage de la température ambiante

En complément de la régulation intégrée, un appareil de régulation de la température ambiante (thermostat à horloge, par exemple) est installé dans une des pièces d'habitation si l'installation de chauffage doit être réglée en fonction de la température ambiante désirée.

Les réglages seront effectués comme indiqué par la notice d'utilisation du thermostat à horloge.

Autres points importants à respecter :

Le sélecteur de programme de fonctionnement de la régulation de la chaudière doit être impérativement sur "III".

La température d'eau de chauffage doit être réglée à une valeur suffisamment élevée sur le bouton "III" (plage de réglage : de 42 à 84°C environ).

Votre installation de chauffage a été préréglée ...

La régulation a été préréglée en usine pour un fonctionnement standard. Votre installation de chauffage est ainsi opérationnelle. Vous pouvez modifier à votre guise le réglage de base d'usine.

Le programme de fonctionnement

a été réglé sur marche d'hiver, c'est-à-dire qu'il y a chauffage et production d'eau chaude sanitaire (si un ballon ou un échangeur instantané est existant).

La fonction confort

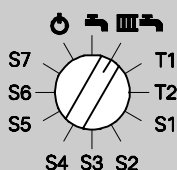
de la chaudière double service est opérante c'est-à-dire que l'eau chaude sanitaire est immédiatement disponible.

Sélectionner le programme de fonctionnement (hiver, été)

Sélectionnez un des programmes de fonctionnement selon vos besoins personnels.

Attention !

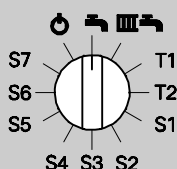
Les positions de "T1" à "S7" sont uniquement prévues pour les travaux d'entretien et de maintenance et ne devront être sélectionnées que par le seul chauffagiste.



Marche d'hiver

- Le chauffage démarre s'il n'y a pas de production d'eau chaude sanitaire
- Production d'eau chaude sanitaire (si un ballon ou un échangeur instantané est existant)
- Protection de l'installation de chauffage et du ballon d'eau chaude contre le gel

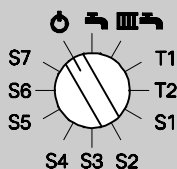
Pour l'hiver et la demi-saison, par exemple.



Marche d'été

- Pas de chauffage
- Production d'eau chaude sanitaire (si un ballon ou un échangeur instantané est existant)
- Protection de l'installation de chauffage et du ballon d'eau chaude contre le gel

Pour l'été, par exemple.



Marche de veille

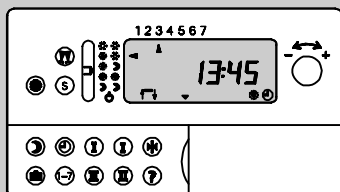
- Pas de chauffage
- Pas de production d'eau chaude sanitaire
- Protection de l'installation de chauffage et du ballon d'eau chaude contre le gel

Pour les vacances d'été, par exemple.

Remarque importante !

La pompe de circulation est enclenchée toutes les 24 heures pour éviter tout grippage.

Modifier la température ambiante

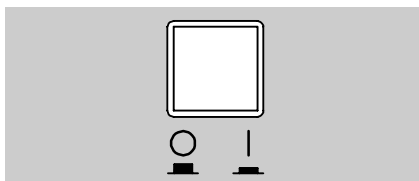
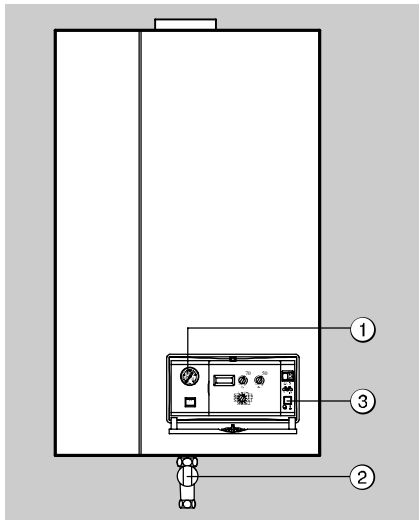


Thermostat à horloge

La température ambiante désirée sera réglée sur l'appareil de réglage de la température ambiante (thermostat à horloge, par exemple). Les modifications seront effectuées comme indiqué par la notice d'utilisation correspondante.

Première mise en service et remise en service de l'installation

La première mise en service et l'adaptation de la régulation aux caractéristiques locales et du bâtiment devront être effectuées par votre chauffagiste. Nous vous recommandons de vous mettre en rapport avec votre chauffagiste avant de remettre en service une installation de chauffage après un arrêt de longue durée.



Mettre l'installation en service

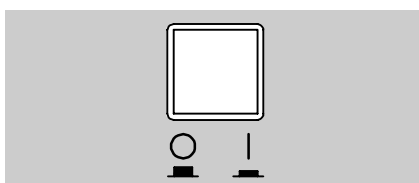
1. Contrôlez la pression de l'installation de chauffage à l'aide du manomètre ①.
Pression minimale de l'installation : 1,2 bars. Si l'aiguille du manomètre est en dessous de 1,2 bars, la pression de l'installation est insuffisante - veuillez dans ce cas prévenir votre chauffagiste.
2. Uniquement si la chaudière est raccordée à une cheminée : Contrôlez si les orifices d'aération du local sont ouverts et non obstrués.
3. Ouvrir la vanne d'arrêt de gaz ②.
4. Établir l'alimentation électrique (au porte-fusible du tableau électrique, par exemple).
5. Enclencher l'interrupteur installation ③.

Votre installation de chauffage et le thermostat à horloge, si ce dernier est raccordé, sont désormais opérationnels.

Mise hors service de l'installation de chauffage

Si vous voulez ne pas utiliser provisoirement votre installation de chauffage, pendant les vacances d'été, par exemple, faites la passer en marche de veille (voir "Sélectionner le programme de fonctionnement", page 6).

Si vous voulez ne pas utiliser votre installation de chauffage pendant une durée assez longue (plusieurs mois), vous devriez la mettre hors service. Avant de mettre l'installation hors service pour une période assez longue, nous vous conseillons de vous mettre en relation avec le chauffagiste. Ce dernier pourra, si nécessaire, prendre des dispositions adaptées pour la mise hors gel de l'installation ou la protection des surfaces d'échange.



Mettre l'installation hors service

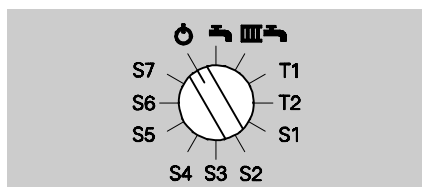
1. Couper l'interrupteur installation.
2. Fermer la vanne d'arrêt de gaz et la bloquer pour interdire toute réouverture intempestive.
3. Couper l'alimentation électrique (au porte-fusible du tableau électrique, par exemple).

L'installation est désormais hors tension, il n'y a pas de protection contre le gel.

Si vous partez en vacances ...

Régler une marche économe en énergie pour la durée des vacances

Si vous partez en vacances et que vous voulez régler votre installation de chauffage pour une consommation minimale d'énergie, sélectionnez le programme de fonctionnement suivant.



Marche de veille

- Pas de chauffage
- Pas de production d'eau chaude sanitaire
- Mise hors gel de l'installation de chauffage et du ballon d'eau chaude.

Pour les vacances d'été, par exemple.

Remarque importante !

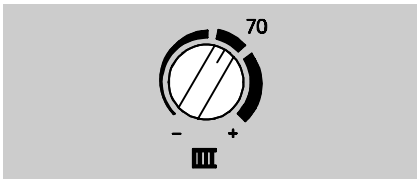
Les pompes raccordées à la régulation sont enclenchées toutes les 24 heures pour éviter tout grippage.

Modifier la température d'eau de chauffage

Si la valeur affichée par l'appareil de réglage de la température ambiante ne devait pas être suffisante pour atteindre la température ambiante souhaitée (pendant un hiver très froid, par exemple), il est possible de modifier la température d'eau de chauffage.

Si un thermostat à horloge est raccordé :

La température ambiante désirée sera réglée sur le thermostat à horloge. Veuillez respecter la notice d'utilisation correspondante.



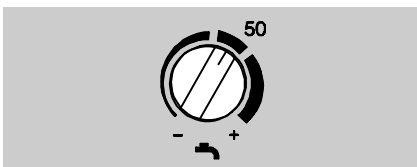
Régler la température d'eau de chauffage souhaitée sur le bouton "III".
Plage de réglage : de 42 à 84°C environ.

Durant le réglage, la température d'eau chaude sanitaire désirée et le symbole "III" clignotent à l'écran.

Modifier la température d'ECS

Chaudière avec ballon associé ou à échangeur intégré

Choisissez la température d'eau chaude convenant à vos besoins personnels (pour prendre une douche, par exemple).



Régler la température d'eau chaude sanitaire désirée sur le bouton "5".
Plage de réglage : de 32 à 57°C environ.

Durant le réglage, la température d'eau chaude sanitaire désirée et le symbole "5" clignotent à l'écran.

Remarque importante !

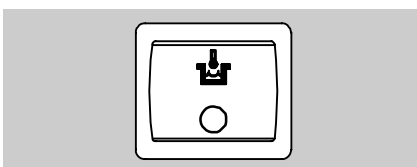
Si le bouton "5" est positionné contre la butée de gauche, seule la protection contre le gel est active.

"5" est affiché à l'écran (correspond à 5 °C environ).

Activer et neutraliser la fonction confort

Chaudière double service uniquement

Si la fonction confort est activée, l'échangeur de chaleur instantané est maintenu en température. L'eau chaude est ainsi immédiatement disponible.



Le commutateur "🏠" permet de neutraliser la fonction confort afin d'éviter l'enclenchement de la chaudière et donc la consommation d'énergie pour le maintien en température s'il n'y a pas de soutirage d'eau chaude (la nuit, par exemple).

Commutateur de marche provisoire

Les informations ci-dessous sont destinées au chauffagiste.



Pour mesures des paramètres de combustion à une température d'eau de chaudière provisoirement augmentée :

1. Ouvrir le cache de la tôle avant de la jaquette.
2. Faire passer le commutateur de marche provisoire "☞" de "⌚" à "☞".
3. Assurer la dissipation de la chaleur fournie (en ouvrant les robinets de radiateur, par exemple).
4. Remettre le commutateur de marche provisoire "☞" sur "⌚" les mesures terminées.
5. Refermer le cache.

Remarque importante !

Les fonctions suivantes sont activées (en marche provisoire) :

- limitation de la température d'eau de chaudière par l'aquastat de surveillance,
- enclenchement de la pompe de circulation (chauffage),
- enclenchement du brûleur (puissance nominale supérieure)

Diagnostic et élimination des défauts

Que faire, si ...	Cause	Élimination
... l'installation de chauffage ne démarre pas	Interrupteur installation de la régulation coupé	Enclencher cet interrupteur
	Sélecteur de programme de fonctionnement mal positionné	Utiliser le programme de fonctionnement "☛" ou "☛☛☛". Si la chaudière est couplée à un thermostat à horloge : Utiliser le programme de fonctionnement "☛☛☛☛".
	Fusible du tableau électrique du bâtiment ou de la régulation grillé	Prévenir le chauffagiste
... le brûleur n'est pas ou est mal enclenché	Pas de gaz	Ouvrir la vanne d'arrêt de gaz
	Régulation en défaut	Prévenir le chauffagiste
	Manque d'eau	Prévenir le chauffagiste
... le brûleur ne démarre pas ; le voyant rouge dérangement brûleur "⚡" de la régulation est allumé	Mauvais démarrage	Appuyer sur la touche de réarmement brûleur "⚡⚡" ; si cet essai de démarrage est lui aussi vain, prévenir le chauffagiste
... le brûleur est arrêté même si les locaux ne sont pas encore à la température désirée	Défaut dans le conduit d'arrivée d'air ou d'évacuation des fumées	Prévenir le chauffagiste
	Température d'eau de chauffage ou température ambiante réglée à une valeur insuffisante	Augmenter la température d'eau de chauffage sur le bouton "☛" (voir page 9) ou la température ambiante désirée (voir notice d'utilisation du thermostat à horloge)
... les locaux sont trop froids bien que le brûleur fonctionne	Priorité à la production d'eau chaude sanitaire	Chaudière simple service couplée à un ballon d'eau chaude sanitaire : Attendre que la production d'eau chaude sanitaire soit terminée. Chaudière double service : Terminer le soutirage d'eau chaude.
	Thermostat à horloge en défaut	Prévenir le chauffagiste
... un code défaut clignote à l'écran	Installation de chauffage en défaut	Noter le code de défaut et prévenir le chauffagiste

Remarques concernant l'entretien de votre installation de chauffage

Nous vous recommandons vivement de faire régulièrement entretenir votre installation de chauffage pour garantir un fonctionnement fiable, économe en énergie et respectant l'environnement. Pour ce faire, le mieux est de passer un contrat d'entretien avec votre chauffagiste.

Chaudière

Toute chaudière doit être nettoyée à intervalles déterminés, dans le cas contraire, la température des fumées et donc les pertes d'énergie augmentent avec l'encrassement.

Remarques importantes concernant le fonctionnement !

- Gardez le local et la chaudière propres.
- Contrôlez fréquemment la pression de l'installation sur le manomètre : Si l'aiguille est en dessous de 1,2 bars, la pression est insuffisante, prévenez alors votre chauffagiste.

Ballon d'eau chaude sanitaire

Un entretien ou un nettoyage devront être effectués au plus tard deux ans après la mise en service puis à intervalles réguliers.

Le nettoyage de l'intérieur du ballon d'eau chaude sanitaire, raccords eau chaude sanitaire inclus, ne devra être effectué que par un chauffagiste qualifié.

Remarque importante !

Si un organe de traitement de l'eau (comme un adoucisseur) est implanté dans l'arrivée d'eau froide du ballon, refaire le plein en temps utile. Il en va de même si un collecteur de boues ou un filtre sont implantés dans la conduite eau froide. Ces organes devront être rincés et entretenus à intervalles réguliers.

Vitocell 100:

Nous conseillons de faire contrôler la fonction de l'anode au magnésium tous les ans par le chauffagiste. Ce contrôle peut être réalisé sans interruption du fonctionnement de l'installation. Le chauffagiste mesure le courant de protection à l'aide d'un contrôleur d'anode.

Soupape de sécurité (ballon d'eau chaude sanitaire)

La réaction de la soupape de sécurité devra être contrôlée par l'utilisateur ou le chauffagiste tous les six mois en manoeuvrant légèrement cet organe.

Remarque importante !

Il y a risque d'encrassement du siège de la soupape (voir notice d'utilisation du fabricant de la soupape de sécurité).

Filtre d'eau potable (si l'installation en est équipée)

Pour des raisons d'hygiène

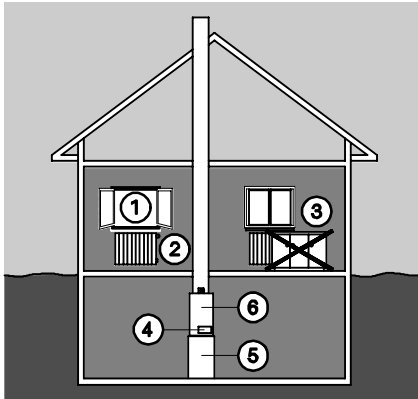
- la cartouche filtrante sera remplacée tous les 6 mois (contrôle visuel tous les 2 mois) sur les filtres sans rinçage à contre-courant,
- les filtres à rinçage à contre-courant seront rincés tous les deux mois.

Remarque importante !

Respecter la notice du fabricant.

Conseils pour économiser l'énergie

.... en chauffant correctement



En plus des conditions techniques d'une installation de chauffage moderne, votre comportement peut vous permettre d'augmenter vos économies d'énergie. Les conseils suivants vous y aideront :

- aérer judicieusement : ouvrir en grand les fenêtres ① pendant quelques minutes après avoir fermé les robinets de radiateur ②
- ne pas chauffer excessivement : la température ambiante doit être de 19°C, chaque degré de température ambiante en moins économise jusqu'à 7 % de frais de chauffage
- fermer les volets des fenêtres à la tombée de la nuit
- régler correctement les robinets thermostatiques de radiateur ②
- ne pas cacher les radiateurs ③ ni les robinets thermostatiques de radiateur ②
- profiter des possibilités de réglage spécifique offertes par la régulation ④ : régler une température spécifique de l'eau chaude sanitaire du ballon ⑤
- un contrôle de la consommation de l'eau chaude : une douche consomme en règle générale moins d'énergie qu'un bain

... grâce à un entretien régulier

Un entretien régulier de l'installation de chauffage ⑥ par un chauffagiste est une garantie de fonctionnement économe en énergie, respectant l'environnement et fiable.

.... grâce à une bonne isolation

Si vous voulez profiter d'autres possibilités d'économiser l'énergie, contrôlez l'isolation :

- des conduites de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- des murs extérieurs et de la toiture
- entre les locaux chauffés et les locaux non chauffés
- des fenêtres

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité pour la Vitodens 100

La société Viessmann Werke GmbH&Co, D-35107 Allendorf, déclare sous sa seule responsabilité que le produit

Vitodens 100

est conforme aux normes suivantes :

EN 625
EN 677
EN 297
EN 60 335
EN 50 165
EN 55 014
EN 61 000-3-2
EN 61 000-3-3

**Ce produit est certifié CE aux termes
des Directives Européennes**

90/396/CEE
89/336/CEE
73/ 23/CEE
92/ 42/CEE

et marqué comme suit :

CE-0085

Ce produit remplit les conditions requises par la Directive Rendement (92/42/CEE) pour:

les Chaudières Basse Température

Allendorf, le 1er février 1999

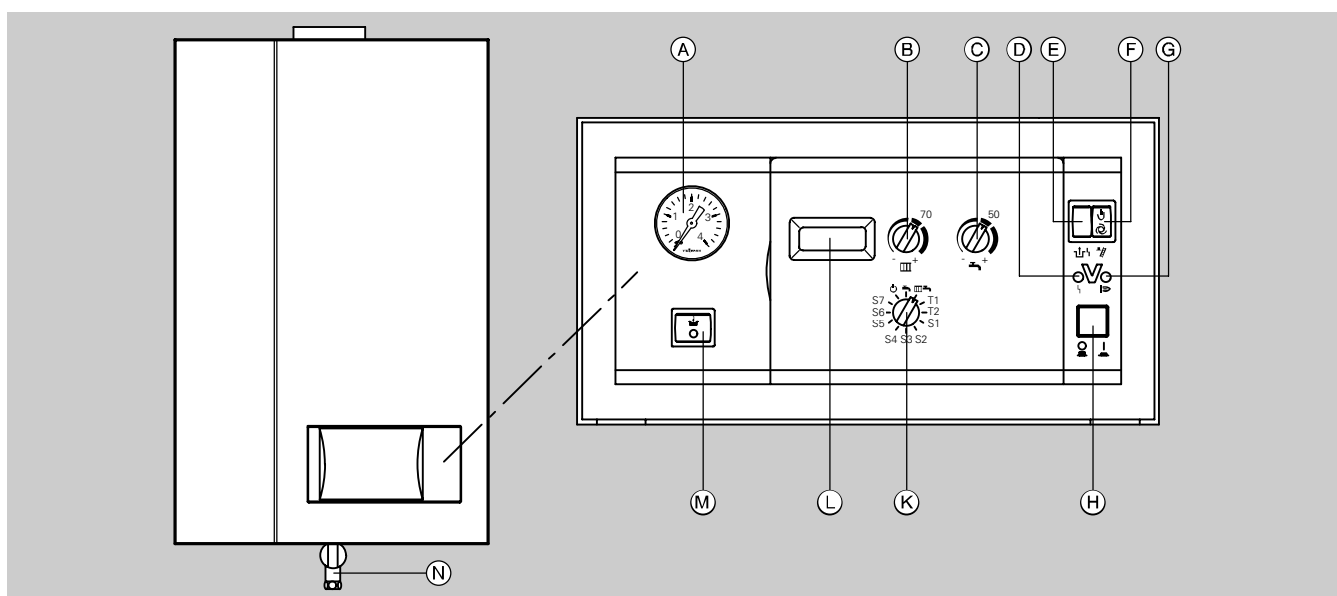
Viessmann Werke GmbH & Co
ppa.



Prof. Dr.-Ing. Helmut Burger

Vue d'ensemble des organes de commande et d'affichage

- Ⓐ Manomètre
- Ⓑ Bouton "Température d'eau de chauffage"
- Ⓒ Bouton "Température d'eau chaude sanitaire"
- Ⓓ Voyant brûleur en dérangement
- Ⓔ Touche de réarmement brûleur
- Ⓕ Commutateur de marche provisoire



- Ⓖ Voyant brûleur en fonctionnement
- Ⓗ Interrupteur installation
- Ⓙ Sélecteur de programme de fonctionnement
 - ⏻ Marche de veille
 - ☀️ Marche d'été
 - ❄️ Marche d'hiver
- Ⓛ Écran d'affichage
- Ⓜ Commutateur fonction confort (chaudière double service uniquement)
- Ⓝ Vanne d'arrêt de gaz

Index

- A**
- Anode au magnésium, 12
 - Arrêt de l'installation, 7
- B**
- Ballon d'eau chaude sanitaire, 4
- C**
- Chauffagiste, 2, 11
 - Code défaut affiché à l'écran, 11
 - Commutateur de marche provisoire, 10
 - Conseils de sécurité, 2
 - Contrat d'entretien, 12
- D**
- Danger, 2
 - Déclaration de conformité, 14
 - Défaut brûleur, affichage, 11
 - Diagnostic des défauts, 11
 - Directive Rendement, 14
- E**
- Échangeur d'eau chaude sanitaire instantané, 4
 - Économiser l'énergie, 13
 - Écran d'affichage, 5, 11, 15
 - Entretien, 12
- F**
- Fonction confort, 5, 9
- I**
- Interrupteur installation, 5, 7, 15
- L**
- Local chaufferie, 2
- M**
- Manomètre, 7
 - Marche d'été, 6
 - Marche d'hiver, 6
 - Marche de veille, 6
 - Mise hors gel de l'installation de chauffage, 6, 9
 - Mise hors service de l'installation de chauffage, 7
- O**
- Odeur de gaz, 2
 - Odeur de gaz de combustion, 2
 - Organes de manoeuvre, 5, 15
 - Ouvertures d'arrivée d'air, 2
- P**
- Première mise en service, 7
 - Pression minimale de l'installation, 7
 - Programme de fonctionnement, réglage, 5, 6
- R**
- Régime chauffage, 6
 - Réglage de base, 6
 - Réglages de base d'usine, 6
 - Remise en service, 7
- S**
- Sélecteur de programme de fonctionnement, 5, 6, 15
 - Sommaire, 3
- T**
- Température ambiante, modifier, 6
 - Température d'eau chaude sanitaire, 5, 9, 11
 - Thermostat à horloge, 5, 9
- V**
- Vanne d'arrêt de gaz, 2, 7, 11
 - Vitocell 100, 12
 - Vue d'ensemble des organes de commande et d'affichage, 5, 15

Viessmann S.A. 57380 Faulquemont
Tél. 03 87 29 17 00
Fax 03 87 29 18 52
Minitel 3614 Viessmann
Web : <http://www.viessmann.fr>

Membre du Groupement des Fabricants de
Matériels de Chauffage Central par l'Eau Chaude
et de Production d'Eau Chaude Sanitaire (GFCC)